



L'ÉDITO

La start-up à impact, mirage ou réalité ?

Par Pierre Vieillard,
Président de BFC Angels

Des chiffres à deux mois de la fin de l'année : on enregistre déjà 39 milliards d'euros investis dans les start-ups à impact dans le monde, contre 23 milliards en 2020. La France n'est pas en reste puisqu'elle est passée de 1 milliard à 1,7 milliard d'euros à ce jour.

Pour l'instant, il n'existe aucune définition formelle de ce qu'est une entreprise à impact. Cependant, celle-ci est souvent définie comme une société commerciale qui possède plusieurs objectifs sociaux et environnementaux. Ces sociétés engagées n'agissent pas seulement pour stopper des effets négatifs. Elles adoptent des pratiques à l'impact social et environnemental positif en les inscrivant au cœur de leur modèle économique. Ces mesures peuvent aller de la contribution à la transition bas carbone jusqu'à l'ouverture de la gouvernance aux salariés, en passant par la participation à l'économie circulaire.

L'entreprise à impact se rapproche de la société à mission, dont le statut a été officiellement défini par la loi Pacte du 22 mai 2019. Toutes les entreprises, quelle que soit leur structure juridique, peuvent bénéficier de la qualité de « société à mission ». Ainsi, loin d'être anecdotique, l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), devient une nouvelle norme.

Soyons attentifs dans nos choix : l'investissement responsable se conjugue au futur •

ESPACE PARTENAIRES

Urgo RID, nouveau partenaire de BFC Angels

URGO RID U
rgo RID est l'entité du Groupe Urgo (300 salariés dans le

monde, 650 millions d'euros de chiffre d'affaires) dédiée à la recherche, à l'innovation et au développement qui œuvre chaque jour pour créer et inventer des solutions de santé innovantes, dans le domaine de la prévention et de la santé du quotidien pour Urgo Healthcare, et du soin des plaies pour Urgo Medical. Urgo RID rassemble 180 personnes passionnées par la science, les technologies, la compréhension des besoins patients et des soignants. L'entité est localisée à Chenôve, dans la métropole dijonnaise, et devient partenaire de BFC Angels. Ensemble nous travaillons à l'identification, au suivi et à la croissance de jeunes pousses, ou de sociétés plus matures grâce à des partenariats, contribuant à l'attractivité économique de la BFC •

20 ans !

Les premiers acteurs privés des premiers tours de financement des start-ups

fêtent leurs 20 ans, mais beaucoup reste à faire ! France Angels veut être une force de proposition et inciter à la mobilisation de l'épargne des particuliers, aujourd'hui considérable, via des mesures simples, peu coûteuses au budget de l'État, puissamment rentables et créatrices d'emplois.



Fédération Nationale
des Business Angels
2001 - 2021



ÉVÉNEMENT

Les Business Angels, un bien nécessaire

Après plusieurs reports dus à la crise sanitaire, le 8^e séminaire d'automne de BFC Angels a pu se tenir le 12 octobre dernier. Enfin, une soixantaine de participants, Business Angels, partenaires, acteurs du financement et de l'innovation ont pu se rassembler ! Sans doute le bonheur de se retrouver contribua à faire de cette réunion un formidable succès, autour de présentations dynamiques, de sujets concrets et de thèmes passionnants. Et ceci, dans un lieu atypique, très qualitatif, les Salons du Cloître.

Durant la première partie, c'est le secteur de la santé qui fut mis à l'honneur : Danielle Juban, Vice-Présidente de Dijon Métropole, a présenté Santenov, le technopole santé destiné à incarner, fédérer et développer l'écosystème de l'innovation santé de Dijon. Ensuite, Guillaume Olive, Directeur Business Développement d'Urgo, a illustré l'open innovation à travers l'exemple du Mentorship Program que son entreprise met en place. Quant à la seconde partie de la matinée, elle fut résolument tournée vers l'accompagnement des start-ups : Pierre-Alain Truan, Direc-



teur Régional Bpifrance, Maurice Oms, Correspondant National start-ups Banque de France, et Guy Gourévitch, Président de France Angels, sont intervenus successivement. Il fallait une cerise sur le gâteau de ces retrouvailles, il y en eut deux : Mélanie Mambré (Vaovert) et Marc Riedel (Aum Biosync), chefs d'entreprise accompagnés par nos Business Angels, ont fait un retour sur leurs récentes levées de fonds et leurs expériences vécues tout au long de ce cheminement •

Les Business Angels de Bourgogne-Franche-Comté s'engagent auprès de deux belles start-ups



Cet été, la levée de fonds de la société Karyon s'est achevée. Pas moins de 12 des Business Angels de Bourgogne-Franche-Comté y ont participé. Cette start-up, nouvellement installée à Dijon, intervient sur le marché agro-alimentaire.

Parce que neuf Français sur 10 souhaitent connaître l'origine et la vie du produit avant de le consommer, cette jeune pousse a créé une plateforme utilisant la technologie Blockchain afin de permettre aux acteurs des différentes filières de collaborer, de collecter et de partager des informations sur leurs produits. L'outil de traçabilité est utilisé par des transformateurs de la filière carnée situés en Auvergne, en Occitanie, en Wallonie et dans le Grand Est. Et nous l'espérons, très bientôt en Bourgogne-Franche-Comté •

www.karyonfood.com

L'entreprise en vidéo :

<https://youtu.be/hA0d2weeXn4>



Les Business Angels de Bourgogne-Franche-Comté ont choisi de participer au tour d'amorçage d'Aidaxis, société Lyonnaise qui propose une solution d'accompagnement des utilisateurs directement dans l'interface de leurs logiciels et applications.

Basée sur une pédagogie personnalisée, active et interactive, Aidaxis permet d'accélérer la prise en mains et la maîtrise de n'importe quel logiciel et application (logiciels métiers, CRM, ERP...). L'assistance d'Aidaxis s'intègre directement dans l'interface du logiciel, en web ou en natif, sans développement particulier. L'entreprise s'inscrit donc dans le « *learning by doing* » c'est-à-dire l'apprentissage par la pratique, beaucoup plus efficace pour les apprenants toujours en recherche de plus d'autonomie. D'un montant total de 1,1 million d'euros, ce co-investissement, aux côtés de Kreaxi, va permettre à la société d'accélérer sur le plan commercial et d'améliorer son logiciel en intégrant de l'intelligence artificielle •

www.aidaxis.com

ESPACE PARTENAIRES

Le Village by CA Champagne-Bourgogne dans son nouvel écrin à la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin



Après 24 mois de travaux, le Village by Crédit Agricole Champagne-Bourgogne (CACB), premier espace de coopération dédié aux jeunes entreprises innovantes, a ouvert ses portes à la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin à Dijon. « *La Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin constituera un véritable quartier, au cœur de Dijon, souligne Thomas Dupont, Maire du Village de Dijon. Chaque année, un million de visiteurs est attendu pour profiter des espaces qui composent la Cité : pôle culturel, espace formation, commerces, hôtel, écoquartier et logements réhabilités. Le Village by CACB est le premier bâtiment à voir le jour.* »

Sur une surface de 1 300 mètres carrés, le Village by CACB offre à ses habitants start-upers :

- un environnement de travail optimal : bureaux privatifs, espaces de coworking, lieux de réunion et de restauration,
- une offre d'hébergement souple et adaptée,
- une offre événementielle prochainement accessible à la location à toutes les

entreprises souhaitant disposer de salles de réunion modernes et équipées.

Au cœur de cet ensemble, « la place du Village » est un lieu de rencontre et d'échanges de 130 mètres carrés pour les résidents et les visiteurs. Elle peut être aménagée, pour l'organisation de séminaires, de conférences, de forums... L'espace allie également des salles de réunion modulables et un auditorium de 90 mètres carrés. Le Village by CACB accueille aujourd'hui 17 start-ups, 4 Alumni et 14 partenaires et lancera prochainement un appel à candidatures •



<https://www.linkedin.com/company/le-village-by-ca-champagne-bourgogne/>

Le Village by CA a été inauguré le 15 octobre 2021 par Emmanuel Vey, Directeur Général du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne, par Thomas Dupont, Maire du Village by CACB, et par Nathalie Koenders, Première Adjointe au Maire de Dijon et troisième Vice-Présidente de Dijon Métropole.

LES PARTENAIRES DE BFC ANGELS

